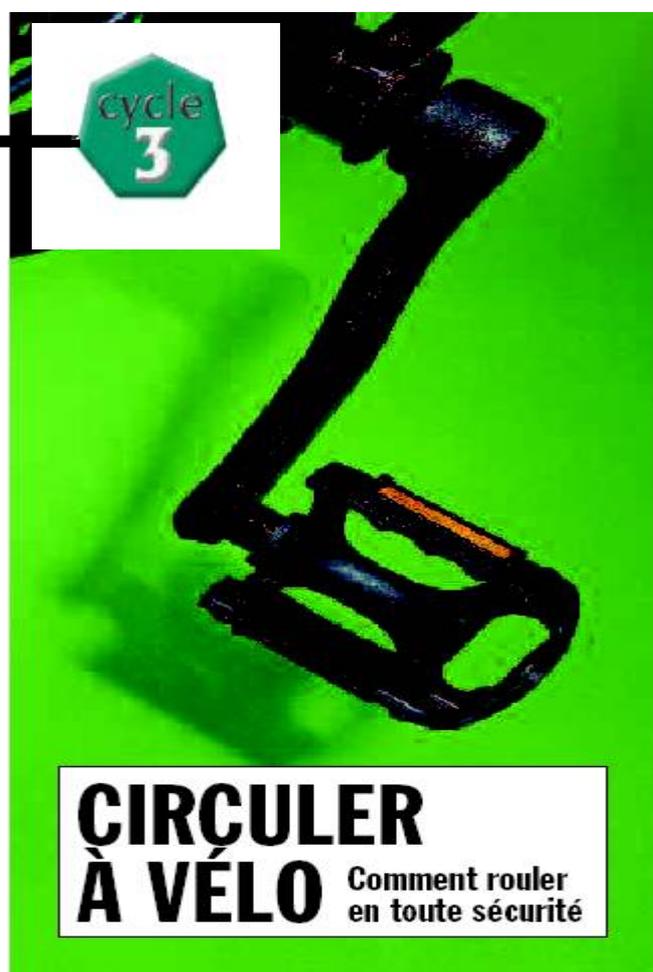


Éducation à la sécurité routière à l'école

Exemple d'une action concernant 17 classes [386 élèves] sur une journée

ACTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE À JOIGNY Jeudi 1^{er} juin 2006



SOMMAIRE

1. Cadre général	2
2. Dimension pédagogique	2
3. Personnes, collectivités, services de l'état et associations participant à cette action	5
4. Écoles concernées, enseignants impliqués	6
5. Organisation de la journée	
- Emploi du temps de la journée des CE2.....	7
- Classes de CM1-CM2.....	8
- Emploi du temps de la journée des CM1-CM2.....	9
6. Localisation et descriptifs des ateliers	
- Plan des lieux.....	10
- Atelier 1 : <i>L'enfant piéton en ville (CE2)</i>	11
- Ateliers 2 et 2 bis : <i>Circuler à bicyclette en milieu urbain (CM1 – CM2)</i>	13
- Atelier 3 : <i>Donner l'alerte et protéger</i>	15
- Atelier 4 : <i>Apprendre à porter secours</i>	16
- Atelier 5 : <i>Respecter le code de la route</i>	17
- Atelier 6 : <i>Passager des transports scolaires</i>	18
- Atelier 7 : <i>Atelier vidéo</i>	19
- Atelier 8 : <i>La bicyclette et ses composants</i>	20
- Atelier 9 : <i>Parcours de maniabilité CE2</i>	21
- Atelier 10 : <i>Parcours de maniabilité CM1-CM2</i>	22
- Atelier 11 : <i>Être un passager responsable</i>	23
- Atelier 12 : <i>Exposition d'affiches</i>	24
- Atelier 13 : <i>Questionnaire à choix multiples</i>	26
Annexes	27

1. Cadre général

L'école occupe une place prépondérante dans la formation des futurs citoyens et usagers de la route, l'éducation à la sécurité routière fait partie de ses missions fondamentales. Dans cette perspective, les élèves doivent être sensibilisés très tôt aux problèmes posés par la sécurité routière. La création d'une attestation de première éducation à la route (A.P.E.R.) doit permettre de valider *l'acquisition de règles et de comportements liés à l'usage de la route et de la rue ainsi que la connaissance de leur justification.*

Les circulaires n° 2002-229 et n° 2002-230 du 25 octobre 2002 ont défini les modalités d'une action éducative continue, désormais assurée de l'école maternelle à la classe de troisième. Il s'agit d'un enseignement à caractère transdisciplinaire, mis en œuvre dans les classes par les maîtres.

2. Dimension pédagogique

A : Objectifs généraux

➤ **Vivre ensemble**

Le cycle 3, à l'école élémentaire, vise à une prise de conscience des valeurs sans lesquelles les différentes collectivités dans lesquelles s'inscrit la vie quotidienne de l'enfant ne sauraient avoir de signification.

Le cycle 2, parce qu'il scolarise des élèves qui commencent à peine à pouvoir accepter un autre point de vue que le leur sur leurs actions, constitue une transition importante.

Les enfants découvrent progressivement que les contraintes de la vie collective sont les garants de leur liberté, que la sanction, lorsqu'elle intervient, ne relève pas de l'arbitraire de l'adulte mais de l'application de règles librement acceptées.

L'éducation à la sécurité routière fait partie intégrante de la construction de ces apprentissages.

➤ **Découvrir le monde**

Sous la conduite du maître, les élèves apprennent à identifier, au-delà de leur expérience immédiate, des espaces nouveaux et de plus en plus éloignés.

Ainsi, ils appréhendent le milieu dans lequel ils vivent, ils s'interrogent et développent leur sens pratique. Le maître leur permet de structurer leur réflexion et leur action au cours de quelques projets.

B : Objectifs spécifiques

Compétences visées

- De l'ordre du savoir-faire qui suppose la mise en œuvre d'opérations cognitives de haut niveau, anticiper, traiter de l'information, mener en parallèle plusieurs actions :
 - se repérer dans son environnement proche, s'orienter, se déplacer ;
 - commencer à représenter l'environnement proche ;
 - adapter ses déplacements à différents types d'environnements progressivement éloignés et chargés d'incertitude.
- De l'ordre du savoir :
 - connaître les règles de circulation, de sécurité ;
 - décrire oralement et localiser les différents éléments d'un espace organisé.

C : Objectifs transversaux

- s'engager lucidement dans l'action en toute sécurité ;
- commencer à se sentir responsable, être respectueux des autres usagers.

D : Démarche pédagogique

Les règles de sécurité routière ne doivent pas être apportées sous forme de connaissances abstraites, mais à partir de situations quotidiennes vécues par les enfants à la sortie de l'école ou pendant les trajets scolaires. Il est nécessaire de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages en les mettant in situ dans des conditions réelles.

La préparation de cette journée a nécessité plusieurs réunions avec les collègues et les partenaires. Ces réunions poursuivaient un double objectif :

- pédagogique : mise en place d'une programmation pluridisciplinaire à partir du document « la sécurité routière à l'école primaire » ; définition de contenus à travailler en classe pour préparer la journée ; mise en place dans les classes d'une démarche pédagogique active ;
- organisationnel : établir les contacts avec les différents partenaires (Préfecture de l'Yonne, Direction départementale de l'équipement, Ligue contre la violence routière, Gendarmerie, MAE, Prévention MAIF, Pompiers, municipalité de Joigny) et préciser les rôles joués par chacun.

Cette action de sensibilisation aux problèmes posés par la sécurité routière est l'aboutissement d'un travail effectué en amont par les enseignants au sein de leurs classes. Ce temps d'apprentissage, éclairé par la participation d'un certain nombre de partenaires compétents, permet une validation en situation réelle des compétences au programme de l'APER.

Cette action a été préparée et coordonnée par Serge DELGADO, conseiller pédagogique départemental chargé de la sécurité routière pour le 1^{er} degré, et Gérard VERGNAUD, conseiller pédagogique de circonscription.

3. Personnes, collectivités, services de l'état et associations participant à cette action

- les professeurs des écoles des classes concernées
- les parents d'élèves accompagnant les classes et assurant la surveillance sur les parcours
- la ville de Joigny, en particulier mesdames LAZARE et DEVAUX , adjointes au maire
- les services techniques de la ville dirigés par monsieur Frédéric PAWLOWICKZ
- les policiers municipaux avec le renfort de gendarmes de Joigny pour assurer la sécurité sur le parcours vélo en ville
- les sapeurs pompiers de Joigny, commandés par le lieutenant DELAGNEAU, qui interviennent toute la journée dans les ateliers « savoir protéger et alerter en cas d'accident» et « les premiers secours ».
- la gendarmerie nationale, avec le major BOCK et un collègue qui interviennent toute la journée sur l'atelier « respect du code de la route »
- Monsieur DELVIGNE, correspondant sécurité routière à la Préfecture de l'Yonne
- Monsieur LABBÉ, « monsieur vélo » à la Direction départementale de l'équipement, qui est intervenu les jours précédents dans toutes les classes et qui a assuré la coordination avec la subdivision de Joigny
- Monsieur William PAJOT, président de l'ANATEEP, qui intervient toute la journée sur l'atelier « transports scolaires » avec mise à disposition d'un car
- Monsieur GUILLEMIN et un(e) collègue, de la « Ligue contre la violence routière », qui interviennent toute la journée dans l'atelier « être un passager responsable »
- Monsieur PETION, président de « Prévention MAIF », qui a prêté des chasubles et brassards fluorescents ainsi que des planches d'informations consacrées à la sécurité routière
- Madame ROUSSEAU, présidente de la MAE, qui a prêté des planches d'informations consacrées à la sécurité routière.
- Monsieur Christian LEMOULE, de l'UFOLEP, qui intervient toute la journée sur l'atelier « mécanique »
- Monsieur Jean-Michel HIBON, Inspecteur d'académie de l'Yonne.
- Monsieur Philippe MITTET, IEN adjoint à l'Inspecteur d'académie.
- Madame Martine BLANDEAU, IEN Sens 2
- Messieurs Christophe APFFEL, Yves BIRON, Philippe BOURGOIN et Stéphane DUGUET, conseillers pédagogiques EPS, qui interviennent toute la journée dans des ateliers
- Messieurs Serge DELGADO et Gérard VERGNAUD, conseillers pédagogiques EPS, qui ont préparé et coordonné cette action

4. Écoles concernées, enseignants impliqués

<i>École</i>	<i>Enseignant</i>	<i>Effectifs</i>		
		<i>CE2</i>	<i>CM1</i>	<i>CM2</i>
Joigny <i>Marcel Aymé</i>	Mme DUBOIS		11	17
	Mme BONIN	14	11	
Joigny <i>Clos Muscadet</i>	Mme BARON		11	14
	Mme GAUTROT		9	15
	Mme SAMTMANN	23		
Joigny <i>Garnier</i>	Mme VÉDRINE			19
Joigny <i>Saint-Exupéry</i>	Mme MUZERELLE			23
	Mme BURAT			22
	Mme STOUPAR		12	10
	Mme LELONG		23	
	Mme PATAILLE		23	
	Mme CALPENA + Mme GOUSSARD	CLIS 12 + 8		
	M. CARLOT	24		
	Mme FLETTY	25		
Brion	M. BÉNARD		6	16
Looze	M. BOURASSET	7	5	10
Champlay	Mme AUBINEAU	6	5	5

5. Organisation de la journée

CLASSES de CE2

(119 élèves)

Constitution et effectifs des groupes

- **Groupe 1** : CE2 Marcel Aymé (14) + CE2 Champlay (6) + CE2 Looze (7) (Professeur ?) = **27 élèves**
- **Groupe 2** : CE2 Clos Muscadet (Professeur : Mme Samtmann) = **23 élèves**
- **Groupe 3** : CLIS Saint-Exupéry (Professeur : Mme Calpena) = **20 élèves**
- **Groupe 4** : CE2 Saint-Exupéry (Professeur : M. Carlot) = **24 élèves**
- **Groupe 5** : CE2 Saint-Exupéry (Professeur : Mme Fletty) = **25 élèves**

Atelier	N° 1 Parcours piéton		N° 12 Exposition	N° 11 Ceinture	N°3 Pompiers	N° 5 Gendarmerie	N° 6 Car	N°7 Vidéo	N° 4 Pompiers	N° 9 Maniabilité
9 h 30	1					5		4	3	2
10 h 00	2	1	5						4	3
10 h 30	3	2		5			1			4
11 h 00	4	3	2						1	5
11 h 30		4		2			5	3		1
13 h 30	5		3		4	1		2		
14 h 00		5	4	3	1		2			
14 h 30			1	4	3	2			5	
15 h 00				1	2	3	4	5		
15 h 30					5	4	3	1	2	

Tableau 1 : parcours piétons CE2 sur une heure

CE2 → parcours piéton + 7 ateliers en commun avec CM1- CM2 + 1 atelier maniabilité

CLASSES de CM1 – CM2

Constitution et effectifs des groupes

- **Groupe 1** : CM2 Albert Garnier= **19 élèves**
- **Groupe 2** : CM1 / CM2 Looze + CM1 / CM2 Champlay (Professeur : ?) = **25 élèves**
- **Groupe 3** : CM1 + CM2 Brion (Professeur : M. Bénard) = **22 élèves**
- **Groupe 4** : CM1 St Exupéry (Professeur : Mme Pataille) = **23 élèves**
- **Groupe 5** : CM1 St Exupéry (Professeur : Mme Lelong) = **23 élèves**
- **Groupe 6** : CM1 + CM2 St Exupéry (Professeur : Mme Stoupar) = **22 élèves**
- **Groupe 7** : CM1 Marcel Aymé (Professeur : Mme Bonin) = **11 élèves**
- **Groupe 8** : CM2 St Exupéry (Professeur : Mme Burat) = **22 élèves**
- **Groupe 9** : CM1 + CM2 Clos Muscadet (Professeur : Mme Gautrot) = **24 élèves**
- **Groupe 10** : CM1 + CM2 Clos Muscadet (Professeur : Mme Baron) = **25 élèves**
- **Groupe 11** : CM2 St Exupéry (Professeur : Mme Muzerelle) = **23 élèves**
- **Groupe 12** : CM1 + CM2 Marcel Aymé (Professeur : Mme Dubois) = **28 élèves**

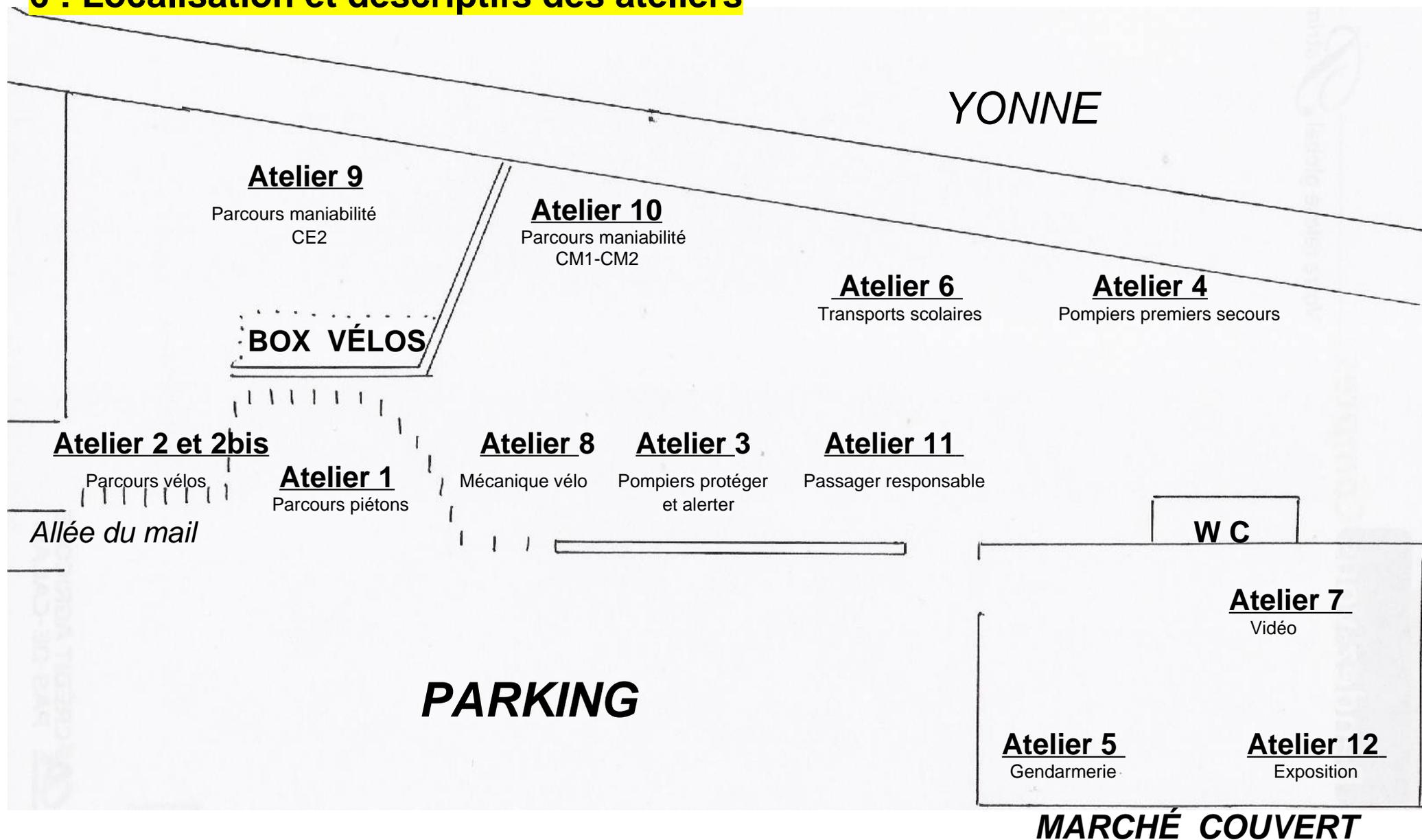
CLASSES de CM1 – CM2

(267 élèves)

Atelier	N° 2 bis Attente parcours		N° 2 Parcours vélo		N° 12 Exposition	N° 11 Ceinture sécurité	N° 3 Pompiers	N° 5 Gendarmerie	N° 6 Car	N° 7 Vidéo	N° 4 Pompiers	N° 8 Mécanique	N° 10 Maniabilité
9 h 00		12	1/12		10	11 / 2	3	4	5	6	7	8	9
9 h 30		11	12/11	1 / 12	9	10	2	3	4	5	6	7	8
10 h 00		10	11/10	12/11	8	9	1	2	3	4	5	6	7
10 h 30	8	9	10/9	11/10	7		12	1	2	3	4	5	6
11 h 00			8	10/9 8	6	1	11	12	7	2	3	4	5
11 h 30				9 / 8	7 / 5	12	6	11	10	1	2	3	4
13 h 00	6	7	7		1 / 4	8	5	9	11	12	10	2	3
13 h 30	5	6	6 / 5	7	3	4	9	8	1	11	12	10	2
14 h 00	4		5 / 4	6 / 5	2	3	8	7	9	10	1	11	12
14 h 30	2	3	4 / 5 / 3	5 / 4	12		7	6	8	9	11	1	10
15 h 00			2	3	4 / 11	7	10	5	6	8	9	12	1
15 h 30				2	3 / 1	5 / 6	4	10	12	7	8	9	11

CM1 – CM2 → parcours vélo (+1 attente) + 7 ateliers en commun avec CE2 + 2 ateliers supplémentaires

6 : Localisation et descriptifs des ateliers



Atelier 1

PARCOURS PIÉTONS  Élèves de CE2 : « L'enfant piéton en ville »

APER

Savoirs et savoir-faire requis

- *Savoir marcher sur le trottoir non accompagné*
- *Savoir traverser une chaussée seul*
- *Savoir traverser à un carrefour*
- *Savoir traverser à un rond point*

Dans un environnement non familier :

- *Savoir identifier les dangers*
- *Savoir utiliser un plan, une carte*
- *Connaître et respecter les règles du Code de la route*

➤ **LIEU**

- boucle en ville avec départ et arrivée sur la place du marché. Plan du parcours ci-après

➤ **Durée**

- environ 25 minutes.

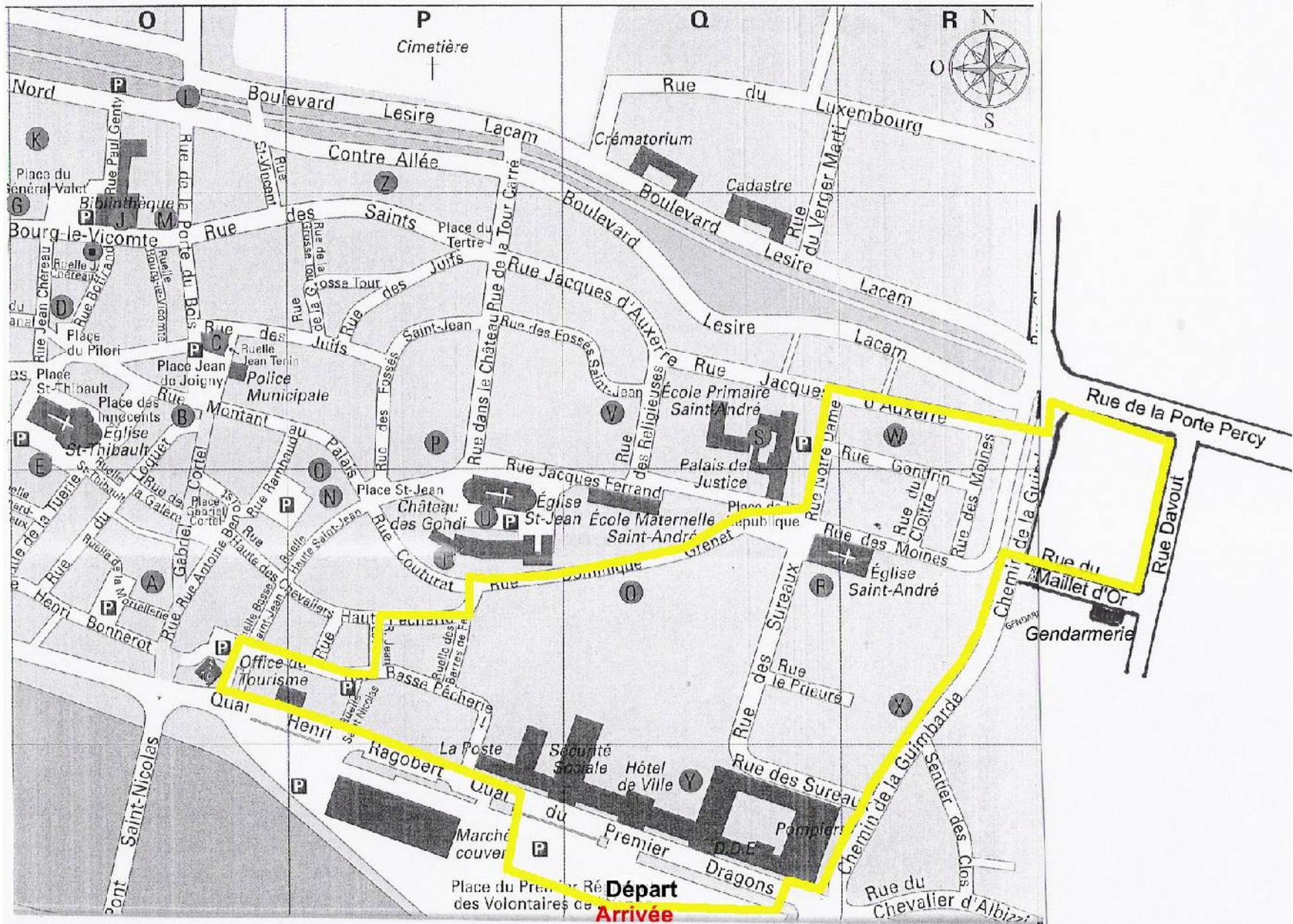
➤ **DISPOSITIF**

- les élèves sont par groupes de 3 avec un parent accompagnateur. Ils ont en leur possession une feuille de route leur indiquant le chemin à suivre, un questionnaire à renseigner au fur et à mesure de leur progression et un plan pour noter leur trajet
- départs des groupes toutes les 3 minutes, le professeur de la classe veille à ce que les élèves soient prêts à partir et les récupère au retour
- les questionnaires sont remis au professeur qui en assurera l'exploitation en classe après cette journée
- le parent accompagnateur est invité à remplir une feuille d'observation pour chaque élève afin d'évaluer leur prudence, leur connaissance du code de la route et leur participation aux recherches

➤ **RESPONSABLES**

- **M. Gérard Vergnaud**
- le professeur de la classe
- les parents accompagnateurs qui se seront portés volontaires lors de la réunion préparatoire du 29 mai

➤ PLAN DU PARCOURS



Atelier 2 et 2 bis

PARCOURS VÉLO  **Élèves de CM1 – CM2 :**
« Circuler à bicyclette en milieu urbain »

APER

Savoirs et savoir-faire requis

- *Vérifier les organes de sécurité de l'engin, les équipements*
- *Contrôler sa vitesse, son équilibre, sa trajectoire*
- *Connaître les espaces de circulation où l'on ne doit pas rouler*
- *Connaître la signification de la signalisation (feux et panneaux)*
- *Signaler à temps ses intentions de changement de direction*
- *Partager la chaussée avec d'autres usagers*
- *Connaître et respecter les règles du code de la route*

➤ **LIEU**

- boucle en ville avec départ et arrivée sur la place du marché. Plan du parcours ci-après

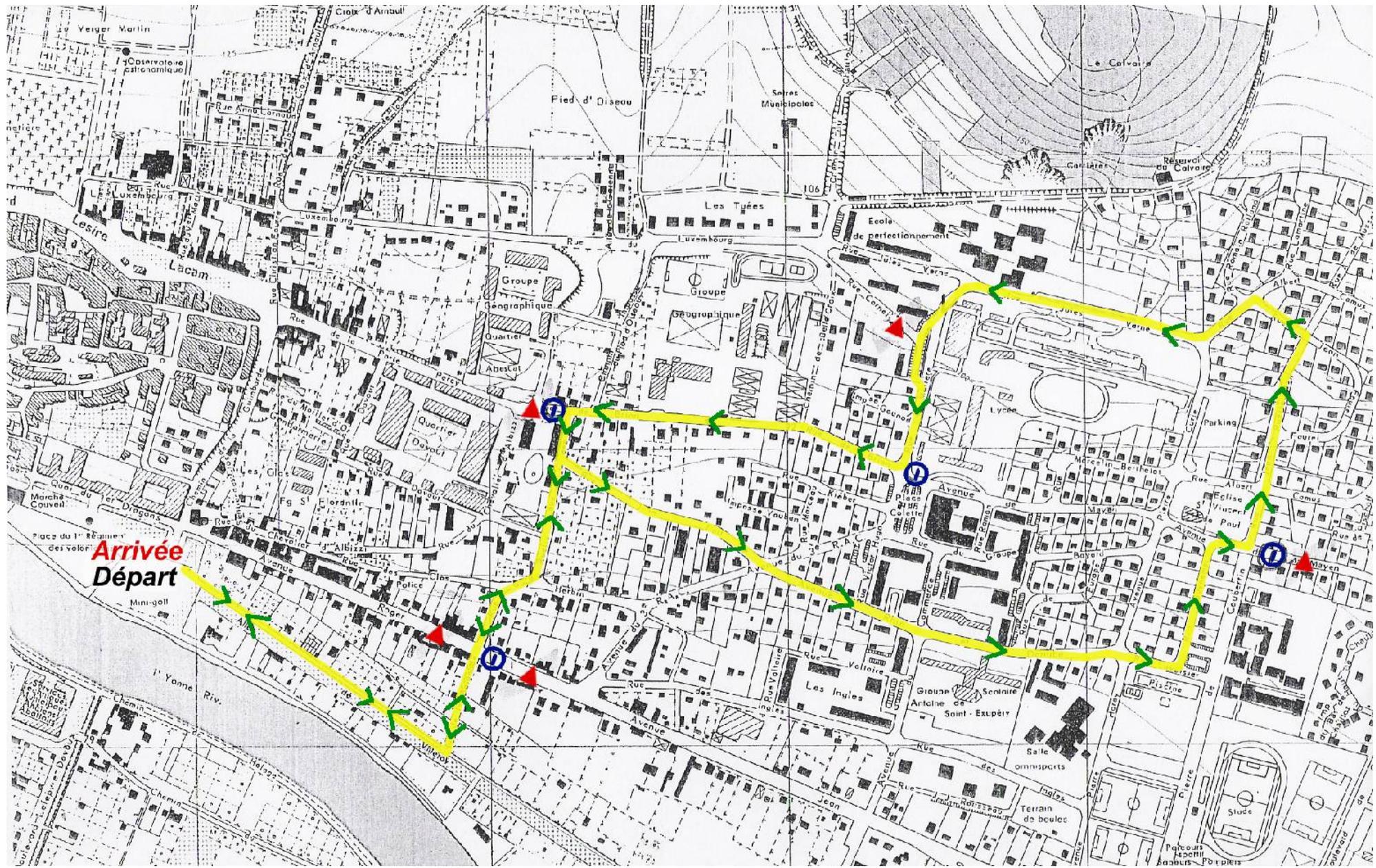
➤ **DISPOSITIF**

- ce parcours sera précédé d'une **attente** qui permettra aux élèves de chaque classe de prendre leurs vélos dans le box situé à proximité, de se préparer au départ en mettant le casque, le brassard et le dossard numéroté, de vérifier l'état et le bon fonctionnement des engins
- les élèves seront appelés individuellement à la table de départ (ordre de passage préparé préalablement en classe), départs toutes les minutes en respectant impérativement le planning établi
- tout le long du parcours fléché, des parents équipés de chasubles de sécurité surveilleront et aideront les enfants, appuyés aux endroits dangereux par la police municipale et des gendarmes de Joigny.
- une évaluation de leur aptitude à rouler prudemment en respectant le code de la route sera effectuée régulièrement à l'aide de fiches d'observation
- des panneaux de signalisation installés par la DDE informeront les usagers de la route de la présence des cyclistes

➤ **RESPONSABLES**

- **M. Serge Delgado**
- **M. Christophe Apffel**
- le professeur de la classe
- les parents accompagnateurs qui se seront portés volontaires lors de la réunion préparatoire du 29 mai

➤ PLAN DU PARCOURS



Atelier 3

EN CAS D'ACCIDENT ➡ « Donner l'alerte et protéger »
Intervenants : Pompiers secouristes du Centre de secours de Joigny.

Compétences à mettre en œuvre

- **Protéger**
 - *identifier un danger pour soi, pour les autres*
 - *mettre en œuvre une protection adaptée à la situation*

- **Alerter**
 - *donner l'alerte d'une manière de plus en plus structurée au service adapté (le 15, le 17, le 18)*
 - *décrire précisément une situation et l'état d'une personne*

- **LIEU**
 - sur la place du marché (voir plan)

- **DISPOSITIF**
 - à l'initiative des sapeurs pompiers, à qui il est demandé de faire appel à la participation active des élèves sous la forme d'une simulation d'accident (chute d'un cycliste par exemple) et de l'étude du comportement d'élèves confrontés à cette situation.

- **RESPONSABLES**
 - **sapeurs-pompiers**
 - le professeur de la classe.

Atelier 4

EN CAS D'ACCIDENT ➡ « Apprendre à porter secours »
Intervenants : Pompiers secouristes du Centre de secours de Joigny.

Compétences à mettre en œuvre

- *Rassurer la victime*
- *Appliquer les consignes données (au téléphone par médecin du 15)*
- *Faire face à une situation complexe :*
 - *apprécier l'état de conscience d'une victime*
 - *libérer les voies aériennes d'une victime inconsciente en basculant la tête en arrière*
 - *vérifier la présence de la respiration*
 - *mettre sur le côté une victime inconsciente qui respire (sur conseil du médecin régulateur)*

➤ **LIEU**

- sur la place du marché (voir plan)

➤ **DISPOSITIF**

- à l'initiative des sapeurs pompiers, à qui il est demandé de faire appel à la participation active des élèves sous la forme d'une simulation d'accident (chute d'un cycliste par exemple) et de l'étude du comportement d'élèves confrontés à cette situation
- démonstration des bons gestes en fin de séance

➤ **RESPONSABLES**

- **sapeurs-pompiers**
- le professeur de la classe

Atelier 5



RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE **Le rôle des forces de l'ordre** **Intervenants : Gendarmerie nationale**

Vivre ensemble

- *Prise de conscience des valeurs sans lesquelles les différentes collectivités dans lesquelles s'inscrit la vie quotidienne de l'enfant ne sauraient avoir de signification.*
- *Les contraintes de la vie collective sont les garants de leur liberté, la sanction, lorsqu'elle intervient, ne relève pas de l'arbitraire de l'adulte mais de l'application de règles librement acceptées.*

➤ **LIEU**

- sur la place du marché (voir plan)

➤ **NATURE DE L'INTERVENTION**

1. Les personnels de gendarmerie : leur rôle préventif et répressif
2. Rappel officiel des règles de circulation : à pied, en vélo
3. Échanges avec les élèves (qui auront préparé leurs questions en classe)

➤ **RESPONSABLES**

- **gendarmes**
- le professeur de la classe

Atelier 6

« ÊTRE PASSAGER DES TRANSPORTS SCOLAIRES »
Intervenant : ANATEEP

APER

Savoirs et savoir-faire requis

- *Adopter l'attitude qui convient sur une zone d'attente*
- *Connaître et respecter le code du passager de transport en commun*

➤ **LIEU**

- sur la place du marché (voir plan)

➤ **DISPOSITIF**

- à l'initiative du responsable de l'ANATEEP

➤ **RESPONSABLES**

- **intervenant de l'ANATEEP**
- le professeur de la classe

Atelier 7

**« ANALYSE DE PARCOURS DOMICILE – ÉCOLE
à l'aide d'un support multimédia »
Travail interactif à partir du CD-Rom « Les inséparables ».**

- *Analyse des parcours quotidiens de quatre enfants et séquence de l'accident qui va sensibiliser les enfants aux conséquences et à la concomitance d'évènements apparemment fortuits.*

➤ **LIEU**

- sur la place du marché (voir plan)

➤ **DISPOSITIF**

- Au moyen d'un vidéo-projecteur, le petit film « Les inséparables » (durée 5' 40) est proposé aux élèves qui, ensuite, analysent les parcours quotidiens des quatre enfants en signalant chaque fois que des imprudences sont commises (durée 7' 30 sans arrêt).

➤ **RESPONSABLES**

- **M. Philippe Bourgoin**
- le professeur de la classe

Atelier 8

« DÉCOUVERTE DE LA BICYCLETTE ET DE SES COMPOSANTS »

Intervenant : personne qualifiée

APER

Savoirs et savoir-faire requis

- *Je vérifie et j'utilise les équipements.*
- *Je vérifie les organes de sécurité.*

➤ **LIEU**

- sur la place du marché (voir plan)

➤ **DISPOSITIF**

- avec démonstration à l'appui :
 - quels équipements sont obligatoires sur un vélo
 - opérations élémentaires d'entretien et de vérification à effectuer régulièrement
 - réparation d'une roue, des freins
 - réglage du dérailleur

➤ **RESPONSABLES**

- **M. Christian Lemoule (UFOLEP)**
- le professeur de la classe
- un parent d'élève, qualifié si possible

Atelier 9

**« SAVOIR MAÎTRISER SON VÉLO
DANS DES SITUATIONS DÉLICATES PRÉCISES »**
Parcours de maniabilité

NIVEAU CE2

Intervenant : conseiller pédagogique EPS

Compétences requises

- *Adapter ses déplacements à différents types d'environnement :*
 - *dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre (rouler de différentes manières, slalomer entre des obstacles, freiner brutalement, saisir à une main des objets...)*
 - *dans des milieux instables (sable, cailloux...)*

➤ **LIEU**

- sur la place du marché (voir plan)

➤ **DISPOSITIF**

- à l'initiative du conseiller pédagogique

➤ **RESPONSABLES**

- **M. Stéphane DUGUET**
- le professeur de la classe
- un parent d'élève

Atelier 10

**« SAVOIR MAÎTRISER SON VÉLO
DANS DES SITUATIONS DÉLICATES PRÉCISES »
Parcours de maniabilité**

NIVEAU CM1 – CM2

Intervenant : conseiller pédagogique EPS

Compétences requises

- *Adapter ses déplacements à différents types d'environnement :*
 - *dans des formes d'actions inhabituelles mettant en cause l'équilibre (rouler de différentes manières, slalomer entre des obstacles, freiner brutalement, saisir à une main des objets...)*
 - *dans des milieux instables (sable, cailloux...)*

- **LIEU**
 - sur la place du marché (voir plan)

- **DISPOSITIF**
 - à l'initiative du conseiller pédagogique

- **RESPONSABLES**
 - **M. Yves BIRON**
 - le professeur de la classe
 - un parent d'élève

Atelier 11

« ÊTRE UN PASSAGER RESPONSABLE » Intervenant : Ligue contre la violence routière

APER

Savoirs et savoir-faire requis

- *Savoir monter et descendre d'un véhicule du bon côté*
- *Savoir comprendre pourquoi on doit être retenu (siège, ceinture)*
- *Savoir comment on doit être retenu*
- *Savoir utiliser la ceinture de sécurité*

➤ **LIEU**

- sur la place du marché (voir plan)

➤ **DISPOSITIF**

- Grâce à un **test choc** amené spécialement de Dôle par la « Ligue contre la violence routière » et dans lequel les élèves seront invités à prendre place, les intervenants feront la démonstration du rôle fondamental de la ceinture de sécurité en cas d'accident.

➤ **RESPONSABLES**

- **intervenants de la « Ligue contre la violence routière »**
- le professeur de la classe

Atelier 12

EXPOSITION d'affiches sur le thème de la sécurité routière

➤ **LIEU**

- sur la place du marché (voir plan)

➤ **DISPOSITIF**

- à l'initiative du conseiller pédagogique

➤ **RESPONSABLES**

- **conseiller pédagogique**
- le professeur de la classe

Ces affiches, réalisées par chaque classe participante, seront exposées ainsi que des planches d'information et de sensibilisation à la sécurité routière prêtées par « Prévention MAIF » et par la « MAE ».

Au cours de l'exposition à Joigny, un jury, constitué de représentants de la DDE, de la Préfecture et de l'Inspection académique, désignera l'affiche la plus belle et la plus représentative du thème imposé (cf. cahier des charges ci-après).

Les écoles de SaintFlorentin, qui auront la même action le 13 juin prochain, participeront également à ce concours en présentant les productions de leurs élèves.

L'affiche lauréate sera imprimée et diffusée dans les établissements scolaires, les administrations et lors de manifestations sur la sécurité routière du département.

Cahier des charges

1. Les élèves du premier degré sont invités à participer à un concours d'affiches sur le thème de la sécurité routière.
2. Le support aura les dimensions suivantes : 60 cm x 40 cm.
3. La technique de réalisation est laissée à la libre imagination de l'élève et / ou du professeur.
4. L'affiche pourra comporter un slogan.
5. L'affiche devra être suffisamment explicite.
6. Deux thèmes sont imposés mais pourront se décliner en sous thèmes :

- **Les 2 roues et le casque**

- l'éclairage
- l'entretien général
- la prudence
- le respect des règles
- etc.

- **Les jeunes et le téléphone au volant**

- l'alcool au volant
- la drogue au volant
- la vitesse
- la gravité de l'accident (handicap...)
- la prudence
- le respect des règles
- le respect de la vie
- le respect des autres

Atelier 13

Questionnaire d'évaluation des connaissances (Q.C.M)

Intervenant : Professeur de la classe.

➤ **LIEU**

- dans la salle informatique au rez-de-chaussée de l'école

➤ **DISPOSITIF**

- à l'initiative du conseiller pédagogique

➤ **RESPONSABLES**

- le professeur de la classe

ANNEXES

- **CE2** : Programme de la journée pour chaque classe..... page 28
- **CE2** : Informations aux parents en surveillance
sur le parcours piétons..... page 29
- **CE2** : Atelier 1 : fiche de départ des élèves et de
leurs accompagnateurs..... page 30
- **CE2** : Atelier 1 : fiche d'observation des élèves..... page 31
- **CM1 – CM2** : Programme de la journée par classes..... page 32
- **CM1 – CM2** : Informations aux parents en
surveillance sur le parcours vélos..... page 33
- **CM1 – CM2** : Surveillance sur le parcours vélos,
indications et consignes..... page 34
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche départ..... page 35
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche d'évaluation
du port du casque..... page 36
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche d'évaluation
rouler prudemment..... page 37
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche d'évaluation
sens interdit..... page 38
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche d'évaluation
« cédez le passage »..... page 39
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche d'évaluation
priorité à droite..... page 40
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche d'évaluation
tourner à droite..... page 41
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche d'évaluation
tourner à gauche..... page 42
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche d'évaluation
respect du STOP..... page 43
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche d'évaluation
les feux tricolores..... page 44
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, fiche d'évaluation
autres usagers de la route..... page 45
- **CM1 – CM2** : Parcours vélos, points de surveillance..... page 46
- **CE2 - CM1 – CM2** : Q.C.M..... pages 47 - 48

Programme de la journée du groupe 2

CLASSE DE CE2 du CLOS MUSCADET
Professeur : M^{me} SAMTMANN

Très important : être à l'heure dans chaque atelier, surtout pour le parcours piétons où les départs doivent se faire selon les horaires prévus.
Penser à apporter de l'eau, une bouteille par élève.

<i>Heures</i>	<i>Activité</i>	<i>Lieu (voir plan)</i>	<i>Observations</i>
9 h 30 à 10 h 00	<u>Atelier 9</u> Parcours de maniabilité	Place du marché	Les vélos seront prêtés aux élèves.
10 h 00 à 10 h 30	<u>Atelier 1</u> Parcours piétons en ville	Départ et retour place du marché.	Les élèves devront avoir de quoi écrire (un stylo au moins et un support par groupes). Le professeur de la classe s'occupera des élèves en attente et des élèves de retour.
10 h 30 à 11 h 00			
11 h 00 à 11 h 30	<u>Atelier 12</u> Exposition affiches + infos sécurité	Marché couvert	Visite libre sous la surveillance du professeur de la classe.
11 h 30 à 12 h 00	<u>Atelier 11</u> Être un passager responsable	Place du marché	
12h 00 à 13 h 30	PIQUE - NIQUE		
13 h 30 à 14 h 00	<u>Atelier 7</u> Vidéo (trajet maison-école)	Marché couvert	
14 h 00 à 14 h 30	<u>Atelier 6</u> Passager des transports scolaires.	Place du marché	
14 h 30 à 15 h 00	<u>Atelier 5</u> Gendarmerie (respect du code)	Marché couvert	Les élèves seront invités en fin de séance à poser les questions qu'ils voudront. Ils peuvent y penser déjà.
15 h 00 à 15 h 30	<u>Atelier 3</u> Pompiers (protéger, alerter)	Place du marché	
15 h 30 à 16 h 00	<u>Atelier 4</u> Pompiers (porter secours)	Place du marché	
16 h 00	RETOUR à l'école		

Informations à M, encadrant le parcours piétons.

Nous vous remercions vivement pour votre participation à cette importante manifestation organisée par l'éducation nationale en collaboration avec la ville de Joigny, les services de l'état et des associations.

Parce que l'école occupe une place prépondérante dans la formation des futurs citoyens et usagers de la route, l'**éducation à la sécurité routière** fait partie de ses missions fondamentales. Dans cette perspective, les élèves doivent être sensibilisés très tôt aux problèmes posés par la sécurité routière.

Votre aide précieuse va permettre à votre enfant, au cours de cette journée, d'être acteur de ses apprentissages en tant que piéton ou cycliste. Il pourra ainsi valider des compétences au programme de l'**APER** (attestation de première éducation à la route).

L'action sécurité routière du 1^{er} juin 2006.

Ses grandes lignes ont été présentées lors de la réunion du lundi 29 mai à l'école Saint-Exupéry. Outre les parcours vélo (CM1-CM2) et piéton (CE2), une dizaine d'ateliers seront proposés aux élèves sur la **place du marché** et sous le **marché couvert**.

LE PARCOURS PIÉTONS

Les élèves sont par groupes de 3 ou 4, avec un parent accompagnateur par groupe.

Il leur sera distribué au moment du départ :

- une feuille indiquant le chemin à suivre.
- Un plan sur lequel ils se repèreront et indiqueront leur déplacement.
- Un questionnaire auquel ils répondront au fur et à mesure de leur progression.

• **Votre rôle**

- **Assurer la sécurité** en veillant à ce qu'ils marchent prudemment en respectant le code de la route.
- En ce qui concerne le repérage, vous n'interviendrez que si le groupe est perdu ou prend une mauvaise direction.
- **Observer les élèves** tout au long du parcours : vous devrez évaluer leur comportement à la fin du trajet sur une feuille qui sera en votre possession.

• **Le déroulement de la journée**

- **à 9 h 25** : constitution des groupes pour la 1^e classe et désignation des parents accompagnateurs (au point de départ sur la place du marché)
- **à 9 h 30**, départ du 1^{er} groupe (puis toutes les 3 minutes). Durée moyenne du parcours : 30 minutes
- **à 10 h 00**, idem pour une autre classe (les parents enchaîneront 4 classes le matin... être en forme physiquement sera obligatoire !)
- **à midi**, fin de la matinée
- **à 13 h 30**, début du parcours pour la 5^e et dernière classe
- **à 14h 30**, fin du parcours piétons
- **de 16 h 15 à 17 h 00**, un rafraîchissement sera offert par la municipalité à toutes les personnes ayant participé à cette action

Nous vous remercions par avance pour votre aide et vous disons à jeudi prochain.

Numéros de téléphone importants

Organisateurs : 06

/ Police : 06

/ Pompiers : 112 ou 18

Les organisateurs

Atelier 1

PARCOURS PIÉTONS ➡ Éèves de CE2 : « L'enfant piéton en ville »

Passage des élèves du GROUPE 1 : CE2 de M. Aymé, Champlay, Looze.

Attente et appel à : 9 h 30

Fin de l'atelier à : 10 h 30

NOM	Prénom	Équipe n°	Dossard n°	Départ à	Retour à	Parents accompagnateurs

Atelier 1

PARCOURS PIÉTONS → Élèves de CE2 : « L'enfant piéton en ville »

Passage des élèves de l'équipe n°

Fiche d'observation des élèves
(à remplir par le parent accompagnateur)

NOM	Prénom	Dossard n°	<u>Comportement pendant le parcours :</u> 1 Prudent 2 Peu prudent	<u>Connaissance du code du piéton :</u> 1 Bon 2 Insuffisant	<u>Participation au questionnaire :</u> 1 Bien 2 Insuffisant

Programme de la journée du groupe 1

CLASSE DE CM2 de A. GARNIER
Professeur : Mme VÉDRINE

Chaque classe apportera une trousse de secours pour parer aux petits bobos et un nécessaire de réparation. **Penser également à l'eau s'il fait chaud, une bouteille par élève.**

Très important : être à l'heure dans chaque atelier, mais surtout pour le parcours vélo où les départs doivent se faire selon les horaires prévus.

Heures	Activité	Lieu (voir plan)	Observations
8 h 45 à 9 h 00	Atelier 2bis Attente parcours vélo	Zone de départ place du marché.	Les 1^{ers} élèves à partir (ordre de passage préparé en classe) seront équipés, vélos vérifiés.
9 h 00 à 10 h 00	Atelier 2 Parcours vélo	Zone d'attente + parcours en ville	Le professeur de la classe s'occupera des élèves qui attendent et de ceux qui auront terminé.
10 h 00 à 10 h 30	Atelier 3 Pompiers (protéger, alerter)	Place du marché	
10 h 30 à 11 h 00	Atelier 5 Gendarmerie (respect du code)	Marché couvert	Les élèves seront invités, en fin de séance, à poser les questions qu'ils voudront.
11 h 00 à 11 h 30	Atelier 11 Etre un passager responsable	Place du marché	
11 h 30 à 12 h 00	Atelier 7 Vidéo	Marché couvert	
12h 00 à 13 h 00	PIQUE - NIQUE		
13 h 00 à 13 h 30	Atelier 12 Exposition affiches	Marché couvert	Visite libre sous la surveillance du professeur de la classe.
13 h 30 à 14 h 00	Atelier 6 Passager des transports scolaires.	Place du marché	
14 h 00 à 14 h 30	Atelier 4 Pompiers (porter secours)	Place du marché	
14 h 30 à 15 h 00	Atelier 8 Mécanique	Place du marché	
15 h 00 à 15 h 30	Atelier 10 Parcours de maniabilité	Place du marché	Reprendre les vélos dans le box.
15 h 30 à 16 h 00	Atelier 12 Exposition affiches	Marché couvert	Visite libre sous la surveillance du professeur de la classe.
16 h 00	RETOUR à l'école		

Nous vous remercions vivement pour votre participation à cette importante manifestation organisée par l'éducation nationale en collaboration avec la ville de Joigny, les services de l'état et des associations.

Parce que l'école occupe une place prépondérante dans la formation des futurs citoyens et usagers de la route, l'**éducation à la sécurité routière** fait partie de ses missions fondamentales. Dans cette perspective, les élèves doivent être sensibilisés très tôt aux problèmes posés par la sécurité routière.

Votre aide précieuse va permettre à votre enfant, au cours de cette journée, d'être acteur de ses apprentissages en tant que piéton ou cycliste. Il pourra ainsi valider des compétences au programme de l'**APER** (attestation de première éducation à la route).

L'action sécurité routière du 1^{er} juin 2006

Ses grandes lignes ont été présentées lors de la réunion du lundi 29 mai à l'école Saint-Exupéry. Outre les parcours vélo (CM1-CM2) et piéton (CE2), une dizaine d'ateliers seront proposés aux élèves sur la **place du marché** et sous le **marché couvert**.

LE PARCOURS VÉLO.

(fléché, sécurisé avec l'appui de la DDE et de la police municipale)

- **Votre rôle**

Il consistera à **assurer la sécurité des enfants** à un endroit du parcours qui vous sera indiqué. Vous devrez vous **positionner sur le trottoir** (s'il y en a un), vous aurez une chasuble fluo pour vous signaler. Vous veillerez à ce que les enfants **roulent prudemment** et **respectent le code de la route**, des consignes précises vous seront indiquées sur la feuille qui vous sera donnée jeudi matin. Vous pourrez intervenir **par les gestes et la parole**, soit pour encourager et complimenter, soit pour rappeler à l'ordre ou imposer à un élève de s'arrêter. **En cas de problème** (comportement dangereux d'un enfant, chute...), vous aurez les numéros de téléphone des organisateurs, de la police et des pompiers sur la feuille de consignes.

N.B : à certains points du parcours, une **évaluation** de compétences portant sur un point précis du code de la route sera effectuée. Si c'est votre cas, vous disposerez d'une liste avec les élèves désignés par leur numéro de dossier, et il vous sera demandé de cocher dans la colonne « réussite », « réussite partielle » ou « échec ». **La sécurité est prioritaire, l'évaluation passe après !**

Remarque : merci d'avoir sur vous un **téléphone portable** (si possible) et un **stylo**.

- **Le déroulement de la journée**

- **de 8 h 30 à 8 h 45**, remise des chasubles et des documents au départ du parcours vélo sur la place du marché.
- **à 8 h 55**, tous les parents doivent être à leurs postes (prévoir un véhicule si vous êtes loin).
- **à 9 h 00**, départ du premier cycliste, le suivant partant une minute après... (la boucle sera effectuée en 20 minutes en moyenne).
- **à midi**, fin de la matinée, un organisateur vous informera de l'arrivée du dernier élève.
- **à 13 h 10**, tous les parents devront être à nouveau à leurs postes.
- **à 13 h 15**, départ du premier élève...
- **à 16 h 00**, fin du parcours, confirmée par un organisateur. Merci de bien vouloir rapporter au point de départ le matériel qui vous a été confié.
- **de 16 h 15 à 17 h 00**, un rafraîchissement sera offert par la municipalité à toutes les personnes ayant participé à cette action.

Nous vous remercions par avance pour votre aide et vous disons à jeudi prochain.

Indication préalable : le **poste de surveillance n° 17B** vous a été confié, il se situe au croisement de l'**avenue de Mayen** et la **rue Marcelin Berthelot**. Sa localisation précise vous sera indiquée jeudi sur la feuille de consignes et le plan qui l'accompagne.

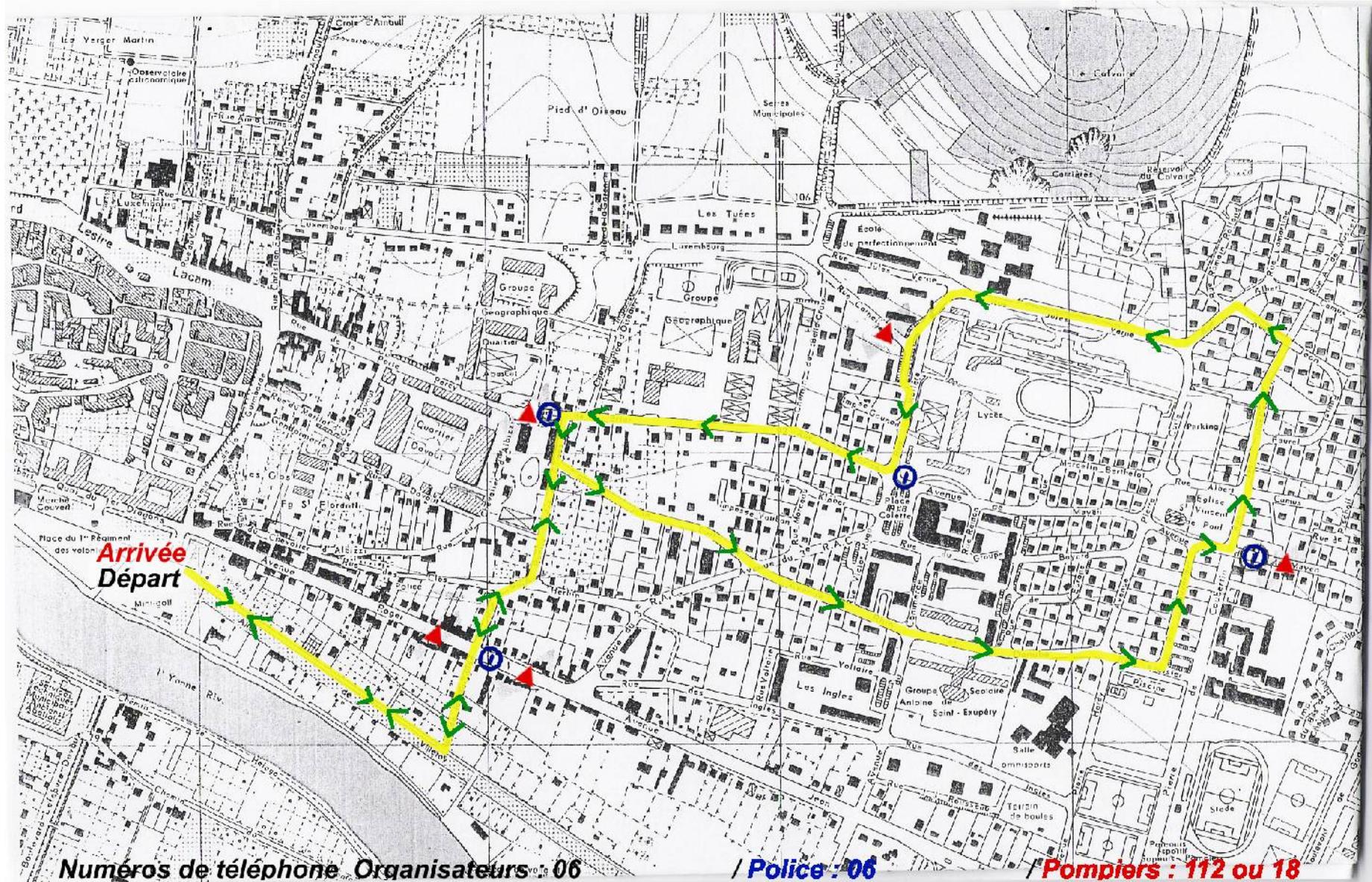
Les organisateurs

PARCOURS VÉLO : SURVEILLANCE n° 1 = M

Localisation : milieu de la contre-allée (élèves partant)+ allée de Villeroy (élèves revenant).

Consignes : **Élèves allant :** rouler avec prudence dans le chemin.

Élèves revenant : rouler à droite.



Atelier 2

PARCOURS VÉLO → Élèves de CM1 – CM2
« Circuler à bicyclette en milieu urbain »

Passage des 19 élèves du GROUPE 1 : CM2 d'A. GARNIER.
Mme VÉDRINE

Attente et appel à : 8 h 45
Départ du 1^{er} élève à : 9 h 00

NOM	Prénom	Départ prévu à	Dossard n °	Départ effectif à	Retour à	Temps du parcours
		9 h 00				
		9 h 01				
		9 h 02				
		9 h 03				
		9 h 04				
		9 h 05				
		9 h 06				
		9 h 07				
		9 h 08				
		9 h 09				
		9 h 10				
		9 h 11				
		9 h 12				
		9 h 13				
		9 h 14				
		9 h 15				
		9 h 16				
		9 h 17				
		9 h 18				

Feuille de contrôle parcours vélo

Poste n° 1		RESPONSABLE :		
Compétence à évaluer :		<i>J'utilise les équipements de protection (casque bien attaché).</i>		
N° dossard	Réussite	1/2 réussite	Échec	Observations...
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				

Feuille de contrôle parcours vélo

Poste n° 2 RESPONSABLE : Compétence à évaluer : <i>Je sais rouler prudemment sur le chemin et m'engager correctement sur la chaussée (sortie contre-allée).</i>				
N° dossard	Réussite	1/2 réussite	Échec	Observations...
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				

Feuille de contrôle parcours vélo

Poste n° 3 RESPONSABLE :				
Compétence à évaluer : <i>Je ne m'engage pas dans une voie en sens interdit.</i>				
N° dossard	Réussite	½ réussite	Échec	Observations...
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				

Feuille de contrôle parcours vélo

Poste n° 4 RESPONSABLE : Compétence à évaluer : <i>Je sais traverser à un carrefour en toute sécurité en respectant le panneau de « cédez le passage ».</i>				
N° dossard	Réussite	1/2 réussite	Échec	Observations...
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				

Feuille de contrôle parcours vélo

Poste n° 5 RESPONSABLE : <u>Compétence à évaluer :</u> <i>Je sais traverser à un carrefour en toute sécurité en respectant la priorité à droite.</i>				
N° dossard	Réussite	½ réussite	Échec	Observations...
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				

Feuille de contrôle parcours vélo

Poste n° 6		RESPONSABLE :		
Compétence à évaluer :		<i>Je signale mes changements de direction pour tourner à droite.</i>		
N° dossard	Réussite	1/2 réussite	Échec	Observations...
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				

Feuille de contrôle parcours vélo

Poste n° 7		RESPONSABLE :		
Compétence à évaluer :		<i>Je signale mes changements de direction pour tourner à gauche.</i>		
N° dossard	Réussite	½ réussite	Échec	Observations...
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				

Feuille de contrôle parcours vélo

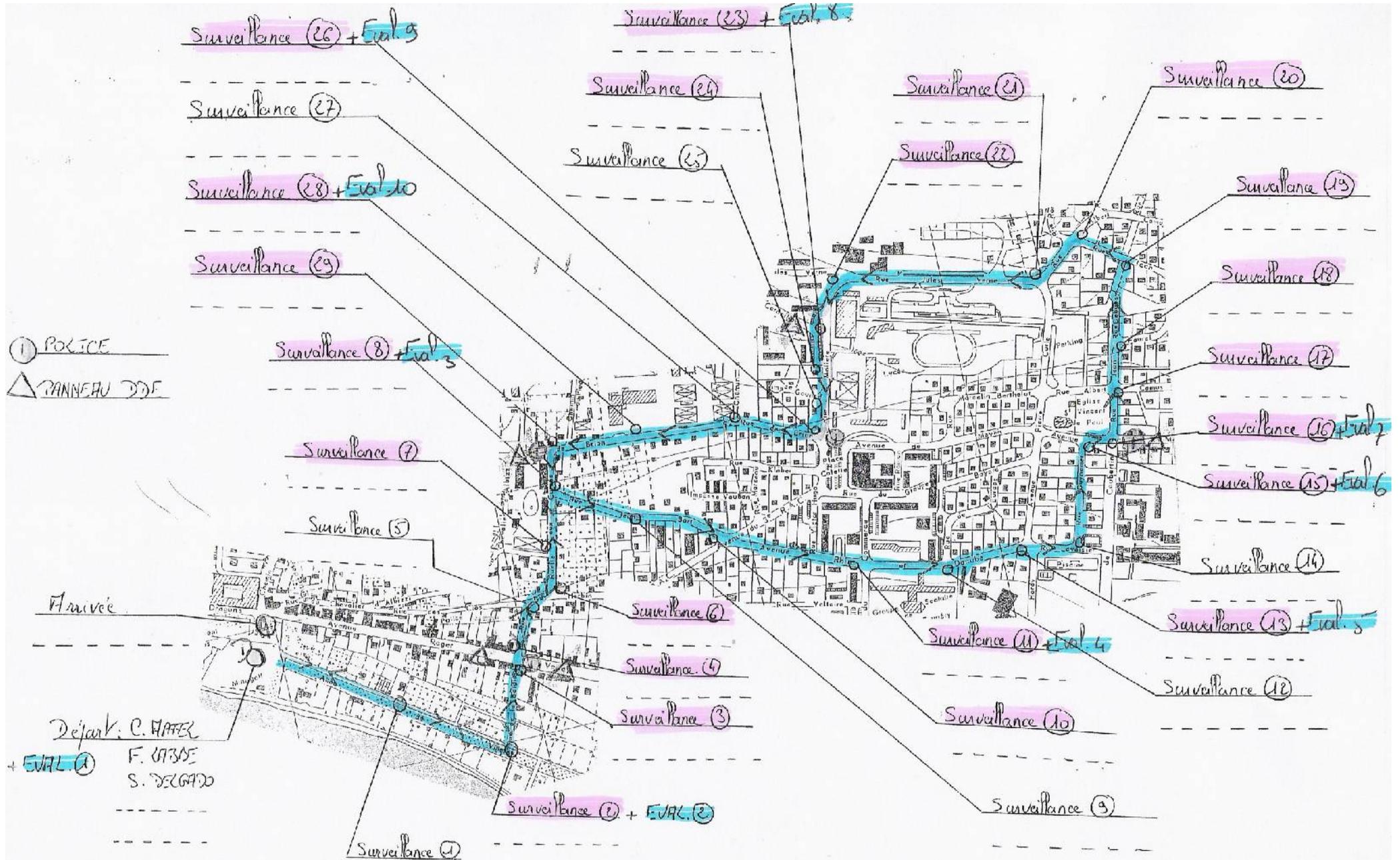
Poste n° 8 RESPONSABLE : Compétence à évaluer : <i>Je sais traverser à un carrefour en toute sécurité en respectant le panneau STOP.</i>				
N° dossard	Réussite	1/2 réussite	Échec	Observations...
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				

Feuille de contrôle parcours vélo

Poste n° 9 RESPONSABLE :				
Compétence à évaluer : <i>Je sais traverser à un carrefour en toute sécurité en respectant les feux tricolores.</i>				
N° dossard	Réussite	1/2 réussite	Échec	Observations...
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				

Feuille de contrôle parcours vélo

Poste n° 10 RESPONSABLE : Compétence à évaluer : <i>Je sais rouler à droite à une allure régulière en tenant compte des autres usagers.</i>				
N° dossard	Réussite	1/2 réussite	Échec	Observations...
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				



Atelier 13

Questionnaire d'évaluation des connaissances

1) Relier la description des panneaux à leur signification.

- | | |
|--|---------------------|
| Un panneau rond, blanc et rouge, est un signal indiquant • | • Un danger. |
| Un panneau rond, bleu et un blanc, est un signal indiquant • | • Une obligation. |
| Un panneau triangulaire, blanc et rouge indiquant • | • Une interdiction. |

2) Je suis dans le bus, je ne dois pas :

- rester assis.
- parler au chauffeur.
- chahuter avec des camarades.
- manger un bonbon en lisant.

3) Je descends du bus et je veux traverser la rue, je dois :

- traverser devant le bus.
- traverser derrière le bus.
- attendre que le bus s'éloigne.

4) Pour traverser la rue, je dois être sûr(e) de trois choses, lesquelles :

- Les voitures sont arrêtées des deux côtés.
- Il y a un adulte qui traverse avec moi.
- Je peux courir vite.
- Je suis devant un passage pour piétons.
- Je ne vois pas de voiture arriver.

5) Avant de traverser la rue, je dois regarder :

- à gauche puis à droite.
- à droite puis à gauche.
- à droite puis à gauche puis à droite.

6) Quand je marche sur le trottoir, quelle attitude est la bonne ?

- marcher sur le bord.
- marcher loin du bord.
- courir entre les gens.

7) Le piéton doit marcher sur :

- le trottoir
- la chaussée
- la piste cyclable
- le passage piétons

8) Quand le feu passe à l'orange pour les véhicules, le petit bonhomme pour les piétons est :

- vert
- orange
- rouge

9) Quand le feu passe à l'orange pour les véhicules :

- le piéton peut traverser
- le piéton doit attendre

- 10) Le cycliste doit rouler : sur la route
 sur le trottoir
 sur la chaussée
 sur la piste cyclable

- 11) Un cycliste doit obligatoirement porter : des gants
 un casque
 des chaussures spéciales

- 12) Avant de prendre un vélo, il est prudent de vérifier : l'état des freins
 la propreté des roues
 l'état des pneus
 la hauteur de la selle

- 13) En voiture : une personne, quel que soit son âge, doit toujours
 un enfant doit toujours être assis
 un bébé doit toujours être

- 14) Je descends de voiture du côté où je suis assis : VRAI
 FAUX

Pourquoi ?
.....

- 15) À l'occasion d'un accident : quel est le numéro de téléphone des pompiers ? 15
 16
 18

- quel est le numéro de téléphone du SAMU ? 15
 17
 18

16) Qu'est-ce que le SAMU ?
.....
.....

17) Quels renseignements faut-il donner quand tu appelles les secours pour leur signaler un accident ?
.....
.....

18) Imagine un slogan incitant les jeunes à être prudents sur la route.

.....
